

MINISTERE DES TRANSPORTS
Direction de la Sécurité et de la Circulation Routières

Sous-Direction de la Réglementation Technique des Véhicules
ARCHE DE LA DEFENSE
92055 PARIS LA DEFENSE



COMMUNICATION CONCERNANT LA DELIVRANCE D'UNE HOMOLOGATION D'UN
TYPE DE FEU MARCHE ARRIERE EN APPLICATION DU REGLEMENT N°23.
*COMMUNICATION CONCERNING THE APPROVAL GRANTED OF A TYPE
OF REVERSING LAMP PURSUANT TO REGULATION N°23.*

N° d'homologation / *Approval N°* : 04075

N° d'extension / *Extension N°* : 0

1. Marque de fabrique ou de commerce du dispositif : VIGNAL SYSTEMS
Trade name or mark of the device
2. Désignation du type de dispositif par le fabricant : LC9K
Manufacturer's name for the type of device
3. Nom et adresse du fabricant :
Manufacturer's name and address
VIGNAL SYSTEMS
12, Rue Eugène Hénaff - B.P. 594
F - 69637 VENISSIEUX CEDEX
4. Nom et adresse du mandataire du fabricant (le cas échéant): -
If applicable, name and address of the manufacturer's representative
5. Dispositif soumis à l'homologation le : 14/01/2005
Submitted for approval on
6. Service technique chargé des essais :
Technical service responsible for conducting approval tests
UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE, DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE
7. Date du procès-verbal délivré par ce service : 17/01/2005
Date of report issued by that service
8. Numéro du procès-verbal délivré par ce service : 04/00120
Number of report issued by that service

9. Description sommaire :
Concise description

Nombre et catégorie de lampe(s) à incandescence : 1 P 21W
Number and category of filament lamp(s)

Module d'éclairage : ~~OUI~~/NON
Light source module : ~~YES~~/NO

Code d'identification propre au module d'éclairage :-
Light source module specific identification code :-

Conditions géométriques de montage et variantes éventuelles : montage en position horizontale
Geometrical conditions of installation and relating variations; if any: Mounting on the horizontal position

Remarques (le cas échéant) : Dispositif groupé, marquage simplifié
Comments (if any) : Grouped device, simplified marking.

10. Position de la marque d'homologation : Sur le transparent
Position of the approval mark : On the lens.

11. Remarques : Ce dispositif ne doit être installé sur un véhicule que par paire de dispositifs : OUI
Comments : This device shall be installed on a vehicle only as part of a pair of devices : YES

12. Motif(s) de l'extension d'homologation (le cas échéant) :-
Reason(s) for extension (if applicable)

13. Homologation accordée / *Approval is granted.*

14. Lieu : PARIS
Place

15. Date : 19 JAN. 2005
Date

16. Signature :
Signature


B. GAUVIN

17. Le dossier d'homologation déposé au Service Administratif ayant accordé l'homologation peut être obtenu sur demande.
The approval file deposited at the Administrative Service having delivered the Approval, may be obtained on request.

Contenu minimum de la marque d'homologation : AR E2 0004075
Minimum content of the approval mark

AR E2 0004075

←

→